

ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE  
ET LA CULTURE

Date de réception : 31.12.81

N° d'ordre : 204

Original : Espagnol

Convention concernant la protection  
du patrimoine mondial, culturel et naturel

PROPOSITION D'INSCRIPTION SUR LA LISTE  
DU PATRIMOINE MONDIAL PRESENTEE PAR  
LA REPUBLIQUE DE CUBA

La Vieille ville de La Havane et son système de  
fortifications

1. Localisation précise

a) Pays

République de Cuba

b) Etat, province ou région

Province de la Ciudad de la Habana

c) Nom du bien

Vieille Ville de La Havane et son système de fortifications

d) Localisation exacte sur les cartes avec indication des coordonnées géographiques

23° 08' de latitude Nord

82° 21' de longitude Ouest

2. Données juridiques

a) Propriétaire

Bien public, à l'exclusion d'une partie appartenant à des particuliers et à des personnes morales.

b) Statut juridique

Le centre historique urbain de la ville de La Havane est protégé légalement et juridiquement par les lois suivantes :

- Loi n° 1 de l'Assemblée Nationale du Pouvoir Populaire, Loi sur la Protection du Patrimoine Culturel en date du 4 août 1977.
- Loi n° 2 de l'Assemblée Nationale du Pouvoir Populaire, Loi sur les monuments nationaux et locaux en date du 4 août 1977.
- Résolution n° 3 de la Commission Nationale des Monuments, en date du 10 octobre 1978, qui déclare monument national, le centre historique de la ville ancienne de San Cristóbal de La Habana (municipalité de La Habana Vieja, province de la Ciudad de La Habana).

c) Administration responsable

Assemblée provinciale du Pouvoir Populaire de la ville de La Havane

Avenida de las Misiones n° 25 e/Peña Pobre Y Carcel

Municipalité de La Habana Vieja

Province de la Ciudad de La Habana

### 3. Identification

#### a) Description et inventaire

Le centre historique de la Vieille Ville de La Havane comprend toute la zone construite contenue dans l'aire limitée par le tracé des anciens remparts de la ville (aujourd'hui rues Monserrate et Egido) et la baie de La Havane ; il a une superficie de 142,5 ha et compte environ 70.000 habitants.

#### b) Cartes et/ou plans :

- . Plan indiquant le développement historique de la ville de La Havane
- . Plan indiquant les diverses époques de construction du centre historique de La Havane  
(voir annexe)

#### c) Documentation photographique et/ou cinématographique :

- . Vue de la ville de La Havane et sa baie,
- . Vue aérienne générale du centre historique,
- . Vue aérienne de la Plaza de Armas et de ses alentours,
- . Vue aérienne de la plaza de la Catedral et de ses alentours,
- . Vue aérienne de la plaza de San Francisco et ses alentours  
(voir annexe)

#### d) Historique

Après sa découverte, en 1492, par Christophe Colomb, l'île de Cuba est restée quelques années sans être colonisée. Ce n'est qu'à partir de 1510 qu'ont commencé le processus d'assujettissement de la population indigène et l'occupation du territoire cubain.

La Havane, qui fut la dernière ville à être fondée, a bénéficié de précieux avantages naturels, comme la qualité de son port et sa situation privilégiée face à l'entrée du golfe du Mexique, qui firent d'elle très rapidement la ville la plus importante du pays. Ce phénomène se confirme à partir de 1550, lorsque le gouverneur transfère son centre d'opérations de Santiago de Cuba à la ville la plus occidentale de l'île.

### 3. Identification

#### d) Historique (suite)

L'importance de La Havane augmente avec le temps. Dès 1678, elle abrite le Dépôt et l'Ecole d'artillerie et a pour mission de contrôler et de surveiller la péninsule de Floride. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, elle assure également la protection de la Louisiane. Dès 1740, elle est une des stations navales de la marine espagnole et, en outre, le principal chantier de constructions navales de l'Espagne sur le continent américain. Elle est considérée vers cette époque comme le plus riche port d'Amérique. Vers 1820, l'urbanisation se poursuit au-delà de l'enceinte fortifiée, dont la population était déjà très dense.

Dès 1895, la ville possède deux secteurs d'importance égale, à l'intérieur et à l'extérieur des remparts, ces secteurs bénéficiant d'un régime légal identique.

C'est à cette époque qu'on commence à parler d'une "Gran Habana" et, depuis lors jusqu'à aujourd'hui, les habitants de la ville appelleront la zone anciennement entourée de murailles, la Habana Vieja.

#### e) Bibliographie

- . Angulo Iniguez, Diego : Historia del arte hispanoamericano. Tomos I, II y III. Editorial Salvat, Barcelona, 1955-1956.
- . Arrate, José Martín Félix (1701-1764) Llave del Nuevo Mundo. Antemural de las Indias Occidentales. Comisión Nacional Cubana de la Unesco, La Habana, 1964.
- . Buschiazzo, Mario : Historia de la arquitectura colonial en Iberoamérica. Instituto Cubano del Libro. La Habana, 1971.
- . Carpentier, Alejo. La ciudad de las columnas. Editorial Lumen, Madrid.
- . Gasparini, Graziano. América, barroco y arquitectura.
- . Humboldt, Alejandro. Ensayo político sobre la isla de Cuba. Publicaciones del Archivo Nacional, La Habana, 1960.
- . Le Riverend, Julio. La Habana : biografía de una provincia. Editorial "El Siglo XX", La Habana, 1960.
- . Morse, Richard, Las ciudades Latinoamericanas. Tomos I y II Sep Setentas, México, D.F. 1973.

### 3. Identification

#### e) Bibliographie

- Prat y Puig, Francisco. El prebarroco en Cuba, una escuela criolla de arquitectura morisca. Burgay y Cia, La Habana, 1947.
- Roig de Leuchsenring, Emilio. Los monumentos nacionales de Cuba. Tomos I, II y III. Junta Nacional de Arqueología y Etnología, La Habana, 1960.
- Segre, Roberto y Rallo, Joaquín. Introducción histórica a las estructuras territoriales y urbanas de Cuba. 1519-1959. IPSJAE. Facultad de Arquitectura, La Habana, 1978.
- Weiss, Joaquín. La Arquitectura Colonial Cubana. Siglos XVI, XVII y XVIII. Tomos I y II. Editorial de Arte y Literatura. Instituto Cubano del Libro. La Habana, 1972-1979.

### 4. Etat de préservation/de conservation

#### a) Diagnostic

L'ensemble a une population très dense et a, en outre, de nombreuses fonctions sociales, commerciales, administratives et culturelles. Certaines zones sont dans un état de dégradation avancée en raison de l'ancienneté de leurs constructions et de leur utilisation à des fins inappropriées. Certaines démolitions ont eu lieu, mais l'ensemble conserve beaucoup de cachet, dans la mesure où les édifices présentant la plus grande valeur culturelle ont été restaurés ou sont en voie de l'être. Il existe un plan détaillé de rénovation et de restauration, qui fait partie du Plan Général de la ville entière. Cependant, son exécution soulève des difficultés matérielles considérables.

#### b) Agent responsable de la préservation ou de la conservation :

Commission nationale des monuments, Ministère de la culture  
Commission provinciale des monuments, ville de La Havane.

#### 4. Etat de préservation/ de conservation

##### c) Historique de la préservation ou de la conservation

Résolution n° 12, en date du 3 décembre 1980, de la Commission nationale des monuments :

- . Création du Groupe de travail de caractère national, chargé de s'occuper du centre historique de la Habana Vieja et de son système de fortifications.

Résolution n° 14, en date du 3 décembre 1980, de la Commission nationale des monuments :

- . Délimitation du centre historique et protection des constructions, avec gel des démolitions et programmation des travaux de consolidation.

##### d) Moyens de préservation ou de conservation :

L'utilisation du centre historique est réglementée par diverses dispositions, comme celles ayant trait à la construction, qui empêchent toute modification indésirable des monuments, celles relatives aux transports qui limitent le volume de la circulation automobile et celles relatives à son usage qui réduisent et tendent à éliminer les causes de détérioration comme les dépôts et les grands magasins. On dispose d'un budget permanent destiné aux travaux de restauration des monuments de la zone, lesquels sont exécutés par des ouvriers spécialisés.

##### e) Plans de gestion

La Direction du patrimoine culturel du Ministère de la culture a achevé l'avant-projet général de restauration du centre historique, et l'on travaille actuellement à des projets concernant des zones spécifiques, dont certains sont déjà en cours d'exécution comme ceux de la plaza de la **Catedral** , de la Plaza de Armas et de la Plaza Vieja. On a commencé les travaux de restauration de l'Ancien couvent de Santa Clara qui abritera le Centre national de restauration, conservation, et muséologie, lequel apportera une aide technique et matérielle très précieuse à la restauration de la Vieille Ville.

On encourage, en outre, la conservation des monuments par leurs usagers, tant publics que privés, ainsi que la subvention de travaux par des entreprises d'Etat.

5. Justification de l'inscription sur la liste du patrimoine mondial

a) Bien culturel

Malgré le développement contemporain de la ville et la démolition presque totale des remparts au XIX<sup>e</sup> siècle, le centre historique de La Havane a conservé jusqu'à nos jours un cachet extraordinaire du à la superposition des divers moments de son histoire opérée de manière harmonieuse et expressive et en tenant compte du tracé urbain original et des aspects formels de base de l'ensemble.

On trouve à l'intérieur de l'ancienne enceinte fortifiée des édifices de très grande valeur architecturale, notamment à proximité de la Plaza de Armas, de la Plaza de la Catedral, de la Plaza de San Francisco et de la Plaza Vieja, lesquels sont complétés par des maisons d'habitation de caractère plus populaire ou traditionnel ; si celles-ci constituent une architecture de moins grande valeur quand on les examine séparément, considérées dans leur ensemble, elles créent une atmosphère historique particulière qui fait de la Vieille Ville de La Havane le centre historique urbain le plus remarquable de l'aire caribéenne et l'un des plus intéressants du continent américain.

Transmis sous couvert d'une lettre signée  
par : Dra Vicentina Antuña Tavío

Président de la Commission Nationale de Cuba pour  
l'Unesco